

Feamp 2021-2027 : la consultation est ouverte

Publié le 20 novembre 2020 par Frédéric Fortin / MCM Presse pour Localtis
dans EUROPE ET INTERNATIONAL | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Commission nationale du débat public a soumis à consultation préalable du public le futur programme opérationnel français du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp) 2021-2027.

La consultation est ouverte jusqu'au 20 décembre prochain – le programme opérationnel devant être adressé à la Commission européenne pour approbation début 2021 afin d'éviter tout décalage des aides – sur le site <https://debat-feamp.fr/>. Un site qui présente en outre différents "documents ressources" et dresse la liste des rencontres publiques – en ligne – à venir auxquelles citoyens, professionnels, associations... peuvent également participer.

Afin "d'éviter le morcellement des mesures", il est proposé de concentrer les moyens autour de trois grandes priorités : le développement durable de la pêche et la conservation des ressources halieutiques ; la sécurité alimentaire via le développement économique durable de l'aquaculture et des marchés ; la croissance d'une économie bleue durable et la prospérité des communautés côtières.

Le document promeut également "une gouvernance rénovée, afin de laisser plus de marges de manœuvre aux régions pour la gestion des mesures dont elles ont la charge". Le document rappelle en effet que si "la gestion du Feamp n'a pas été formellement décentralisée aux régions", le règlement européen imposant "compte tenu de la taille limitée du fonds, une autorité de gestion unique par État membre", les régions "sont largement impliquées", gérant actuellement "une partie des mesures représentant plus de la moitié de l'enveloppe du fonds allouée à la France". Soit 588 millions d'euros pour la programmation 2014-2020, et 567 millions d'euros dans le prochain CFP.

Si la pêche et l'aquaculture (qui regroupe notamment la conchyliculture, la pisciculture et l'algoculture) "sont des secteurs dont le poids économique est faible à l'échelle nationale" (1,7 milliard d'euros, représentant 39.000 emplois directs et 100.000 indirects tout de même), elles sont vitales "pour les moyens de subsistance et le patrimoine culturel de nombreuses communautés côtières", souligne le dossier de concertation. Or le contexte est particulièrement difficile. Outre les impacts du covid, qui a entraîné la "perte brutale de débouchés", le Brexit constitue "une épée de Damoclès" particulièrement aiguisée pour la filière. D'une part, le taux de dépendance de la France aux eaux britanniques est important, certaines espèces provenant "quasi-exclusivement" de ces eaux. D'autre part, 75% des captures des navires britanniques sont exportés vers quatre États membres de l'UE, dont la France.

Abonnez-vous à Localtis !

Recevez le détail de notre édition quotidienne ou notre synthèse hebdomadaire sur l'actualité des politiques publiques. Merci de confirmer votre abonnement dans le mail que vous recevrez suite à votre inscription.

[Découvrir Localtis](#)

Quotidienne

Hebdomadaire

Votre adresse email

Votre secteur d'activité



Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

VALIDER